

LITTORAL DE LA POINTE DU GRAND GOUIN À KERLOC'H

- ▣ **Typologie** : sites naturels littoraux
- ▣ **Nom** : sites littoraux de Camaret-sur-Mer, Crozon et Roscanvel
- ▣ **Commune concernée** : Camaret-sur-Mer
- ▣ **Actes et dates de classement** : décret du 16 janvier 1978 et arrêté du 13 mars 1978
- ▣ **Critères de classement** : pittoresque, historique et scientifique
- ▣ **Surface** : 1349 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
 - État
 - Conservatoire du littoral
 - Conseil général
 - communal
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** :
 - site Natura 2000 (Directive habitats)
 - parc naturel marin d'Iroise
 - monument historique classé : alignements mégalithiques de Lagatjar
 - monument historique inscrit : croix de Pen-Hir
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** :
 - site classé du cap de la Chèvre
 - site inscrit de Pen-Hir jouxtant le site classé



▲ La pointe du Toulinguet et, au premier plan, l'anse de Pen-Hat.

Description

Le classement des pointes ouest et nord de la presqu'île de Crozon concerne trois communes : Camaret-sur-Mer, Crozon et Roscanvel. La présente fiche analyse le site protégé sur les littoraux ouest et sud de Camaret-sur-Mer.

Sont ainsi protégées les pointes du Grand Gouin, du Toulinguet et de Pen-Hir, et deux bandes littorales de 200 à 250 mètres de largeur entre ces dernières. Au sud, et au-delà du village de Pen-Hir, la zone protégée s'étend à l'intérieur des terres sur une largeur moyenne de l'ordre de 500 mètres. À son extrémité orientale, le site classé inclut l'étang de Kerloc'h - pour sa partie

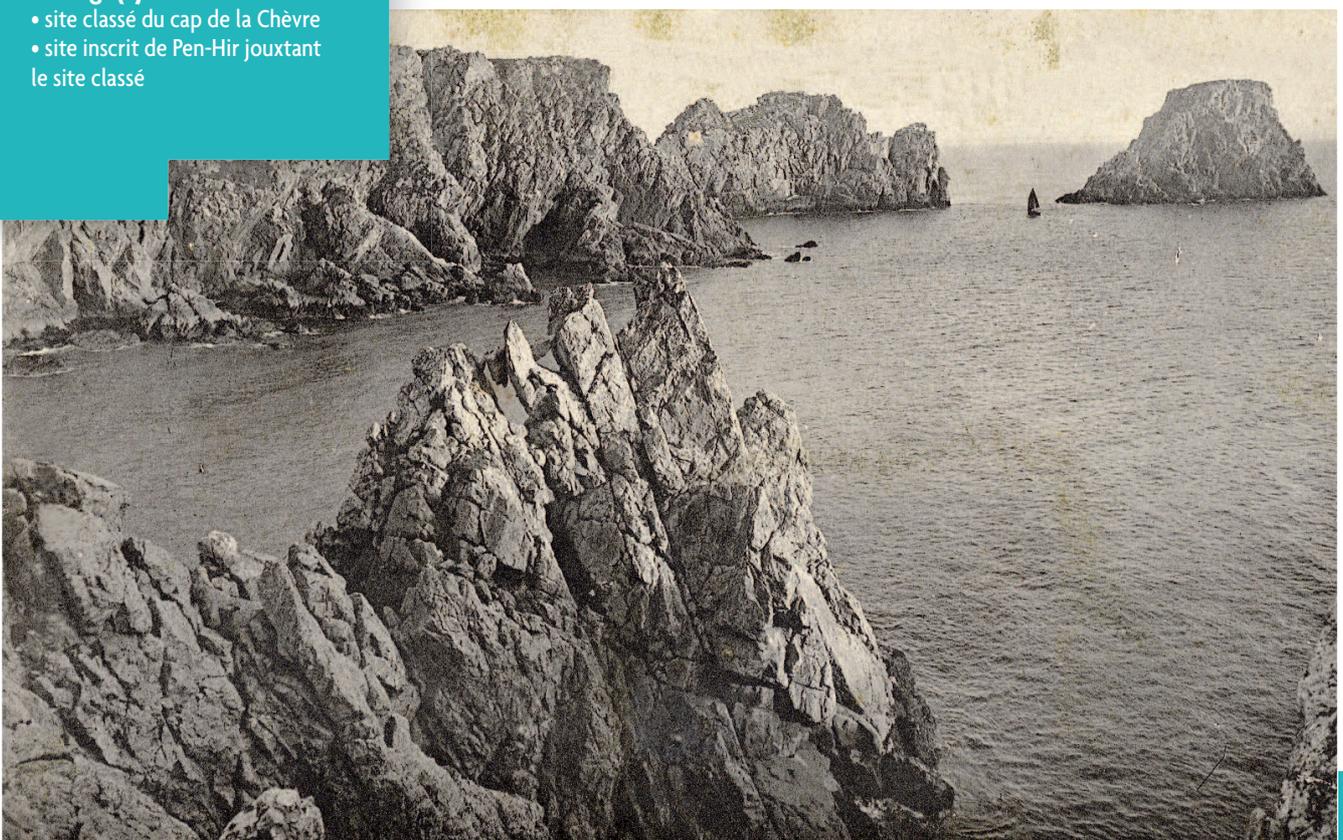
située sur Camaret-sur-Mer - et une petite portion de sa rive nord. Enfin, le classement porte également sur le domaine public maritime (500 mètres de large).

Une côte rocheuse diversifiée et de grand intérêt

Au caractère massif de la pointe du Grand Gouin s'oppose l'é étroitesse des pointes du Toulinguet et de Pen-Hir, qui constituent de véritables promontoires. À l'extrémité de la pointe de Pen-Hir, le chapelet d'ilots escarpés des Tas de Pois renforce cette impression d'éperon.

L'élévation du littoral par rapport au niveau de la mer est d'autant plus impression-

▼ Les Tas de Pois à l'extrémité de la pointe de Pen-Hir.





◀ La pointe de Pen-Hir, un éperon de grès armoricain avec des falaises de 50 mètres de hauteur.

Enfin, l'étang de Kerloc'h constitue un dernier ensemble bien spécifique au sein de la zone protégée. Cette zone humide, au fond de l'anse de Dinan, est encadrée par de longs versants pentus encore en partie agricoles, dont seule une petite portion située à l'ouest du lieu-dit Resto est incluse dans le site classé.

Une occupation du sol soumise localement à des pressions de fréquentation

À l'ouest, les secteurs rocheux sont le domaine des pelouses rases littorales et de la lande plus ou moins prostrée. Localement on note des fourrés de prunelliers et de place en place des plantes invasives (herbe de la pampa et renouée du Japon) se sont implantées. Sur le plateau littoral sud, on observe une succession de landes rases à bruyères, de landes hautes à ajoncs, de fourrés denses de prunelliers et de zones colonisées par la fougère aigle. Cette végétation est l'objet de dégradations liées à la fréquentation, induite par le caractère spectaculaire de la côte et les panoramas offerts. Les sites à forte fréquentation sont la pointe de Pen-Hir, le littoral ouest et la pointe du Grand Gouin. La pointe du Toulinguet relevant du domaine militaire n'est pas accessible au public. La pointe de Pen-Hir est le site le plus dégradé. Depuis le parking, le sol a été presque totalement mis à nu jusqu'à la croix de Pen-Hir et jusqu'au site d'observation doté de deux lunettes panoramiques. Outre la fréquentation touristique liée à la découverte du site, on note une fréquen-

nante que la côte est abrupte, avec à l'extrême les falaises de Pen-Hir surplombant les eaux de 40 à 50 mètres de hauteur.

Au milieu de ces côtes rocheuses abruptes, deux secteurs vallonnés et moins hauts créent des ruptures : à la base de la pointe du Toulinguet, une dépression débouche sur les anses de Porz Naye au nord et de Pen-Hat au sud ; un deuxième secteur vallonné se situe au droit de l'anse de Pen-Hir. Les deux anses de Pen-Hat et de Pen-Hir sont occupées par des plages étendues.

Le littoral sud, de l'anse de Pen-Hir jusqu'à Kerloc'h, contraste avec le littoral ouest par sa relative homogénéité. Il prend l'allure d'une vaste surface quasi-plane plongeant vers l'océan par un abrupt déchiqueté.

▼ Le littoral sud de Camaret-sur-Mer, une zone tabulaire plane plongeant dans l'océan par un abrupt.







tation sportive : les falaises de Pen-Hir constituent un site d'escalade très prisé. Sur les autres pointes, des parkings ont été aménagés : à l'entrée du domaine militaire sur la pointe du Toulinguet, en limite du site classé sur la pointe du Grand Gouin et à hauteur du musée mémorial.

La côte sud est moins fréquentée, hormis la plage de Varyarc'h et ses deux accès. La zone de plateau présente un réseau de chemins empierrés plus ou moins carrossables le long desquels du camping-caravaning sauvage est observé.

Parmi les deux zones de littoral non rocheux, la dépression à la base de la pointe du Toulinguet est un vaste secteur dunaire présentant localement des surfaces érodées. Deux parkings y ont été aménagés : le premier, au nord de la route d'accès à la pointe du Toulinguet, a fait l'objet d'enherbement et de plantations de haies arbustives. Le second, au sud de cette route, consiste en un élargissement du chemin descendant sur la plage de Pen-Hat.

L'étang de Kerloc'h regroupe diverses formations végétales spécifiques. Autour de la surface en eau libre, s'étendent des roselières et en amont du Restou se trouve une tourbière. L'étang lui-même n'est pas l'objet de pressions particulières. Mais au droit de son exutoire, deux zones de stationnement sont utilisées par le public fréquentant cette partie de l'anse de Dinan.

Un patrimoine humain constitué en grande partie de fortifications

Le rôle stratégique de l'ensemble de la presqu'île de Crozon a été reconnu dès la préhistoire et explique la diversité des vestiges de fortifications. Au sein du site classé, les plus marquants sont le corps de garde défensif du Petit Gouin érigé en 1859 et la Tour du Toulinguet datée de 1812 et complétée en 1894 par un mur défensif. D'autre part, des vestiges de la seconde guerre mondiale se concentrent sur la pointe du Grand Gouin et au droit de Kerbonn. Sur ce site, se mêlent en fait des

ouvrages d'époques différentes : batterie du XIX^e siècle, casemates de l'entre-deux guerres et blockhaus allemands. Un musée mémorial de la bataille de l'Atlantique y est installé.

Associée à cette période de l'histoire, la croix de Pen-Hir, inaugurée en 1951 en hommage aux Bretons de la France libre, attire de nombreux visiteurs.

Enfin, le patrimoine humain comprend les alignements mégalithiques de Lagatjar qui compte environ 80 menhirs restaurés en 1928.

À noter que le bâti, au sein du périmètre protégé, comprend un phare (1848) et un sémaphore (1952) à l'extrémité de la pointe du Toulinguet, les ruines du manoir de Coecilion (ou manoir de Saint Pol Roux, poète symboliste) détruit lors de la seconde guerre mondiale, et six habitations. Quatre d'entre elles, situées au sud des alignements de Lagatjar, dominent l'anse de Pen-Hat.

Diagnostic

Le site classé du littoral ouest et sud de Camaret-sur-Mer conserve les éléments d'attractivité majeurs qui ont motivé sa protection. Son intérêt paysager réside dans le caractère remarquable de la côte rocheuse qui offre des points de vue interne au site et des panoramas de grande qualité tant vers le goulet de Brest que vers la baie de Douarnenez. En outre, ces falaises présentent, notamment sur la pointe du Grand Gouin et sur la plage de Varyarc'h, un intérêt scientifique et pédagogique important.

Par ailleurs, le site classé recèle une biodiversité (habitats et espèces) de valeur patrimoniale. Enfin, l'intérêt du site repose sur son patrimoine humain : vestiges de la seconde guerre mondiale, fortifications sur les pointes du Toulinguet et du Grand Gouin, alignement mégalithique de Lagatjar. Ces vestiges ont fait l'objet de restaurations et apparaissent globalement dans un bon état de conservation.

Plusieurs éléments de dévaluation du site méritent néanmoins d'être soulignés. Certains secteurs sont fortement dégradés par la fréquentation, telle la pointe de Pen-Hir. D'autres seraient justiciables d'une meilleure adaptation et d'une intégration des zones de stationnement, notamment la plage de Kerloc'h, les anses de Porz Naye et de Pen-Hat ou le Toulinguet.

Un musée mémorial est installé au niveau des fortifications de Kerbonn avec un parking implanté à l'est de la route départementale n° 8 en dehors du site classé. Dans le prolongement du musée, des vestiges du mur de l'Atlantique apparaissent dégradés, et constituent des risques au regard de la sécurité. Certains d'entre eux servent de dépôts de déchets et sont tagués.

Localement, la fermeture du milieu tend à modifier les caractéristiques paysagères de certains secteurs et à générer une perte de biodiversité.

Enfin, les quatre habitations situées au sud des alignements de Lagatjar constituent des points noirs paysagers importants.

Enjeux - Orientations

- ▣ **Mettre en œuvre les orientations de gestion définies par le document d'objectifs Natura 2000.**
- ▣ **Engager une opération de la requalification et de restauration de la pointe de Pen-Hir.**
- ▣ **Engager une réflexion sur la localisation, le dimensionnement et l'aménagement des principales zones de stationnement.**
- ▣ **Protéger et mettre en valeur les sites géologiques majeurs.**
- ▣ **Engager une réflexion sur la création d'espaces de transition entre les franges urbaines de Camaret-sur-Mer et le site classé.**
- ▣ **Proscrire toute occupation de type camping-caravaning.**

► Le musée mémorial de la bataille de l'Atlantique installé dans les fortifications de Kerbonn.

